



## FICHE INSCRIPTIONS PERICOLAIRE ET ALSH VEIGNE 2019-2020

NOM :

DATE DE NAISSANCE :

PRENOM :

CLASSE :

Pour les familles séparées :  Dossier de la mère  Dossier du père

La facturation se fait à l'heure pour l'accueil périscolaire du soir et du matin (tarif en fonction de votre QF) et au forfait pour les mercredis en ALSH (voir règlement).

### INSCRIPTION PERISCOLAIRE

école du bourg   
semaine paire

école des Guès   
semaine impaire

	inscriptions en régulier				inscriptions Planning
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	
Acc Périsco du matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acc Périsco du soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Pour rappel si vous vous inscrivez en régulier, toutes les absences non justifiées seront facturées.

### INSCRIPTION MERCREDI (ALSH)

Cochez la case correspondant à vos besoins

Pour rappel si vous vous inscrivez en régulier, toutes les absences non justifiées seront facturées.

- Mercredi matin sans repas (7h30 – 11h45)
- Mercredi matin avec repas (7h30 – 13h15)
- Mercredi après midi avec repas (11h45 – 18h30)
- Mercredi après midi sans repas (13h20 – 18h30)
- Mercredi journée complète (7h30-18h30)
- Mercredi au planning (au plus tard le vendredi précédant la semaine d'inscription)
- Pas d'inscription mercredi

Je Soussigné(e),  responsable légale(e) de l'enfant

déclare exact les renseignements portés sur cette fiche d'inscription.

Rappel des horaires de l'accueil périscolaire :

	Matin	Soir
Maternelle	7h30-8h45	16h15-18h30
Elementaire	7h30-8h30	16h00-18h30

date :

Signature :



**Les inscriptions se font en fonction des places disponibles et par ordre d'arrivée des dossiers complets. Dossier incomplet = inscription non validée.**

Règlement sur [www.alsh-tourainevalleedelindre.fr](http://www.alsh-tourainevalleedelindre.fr)

